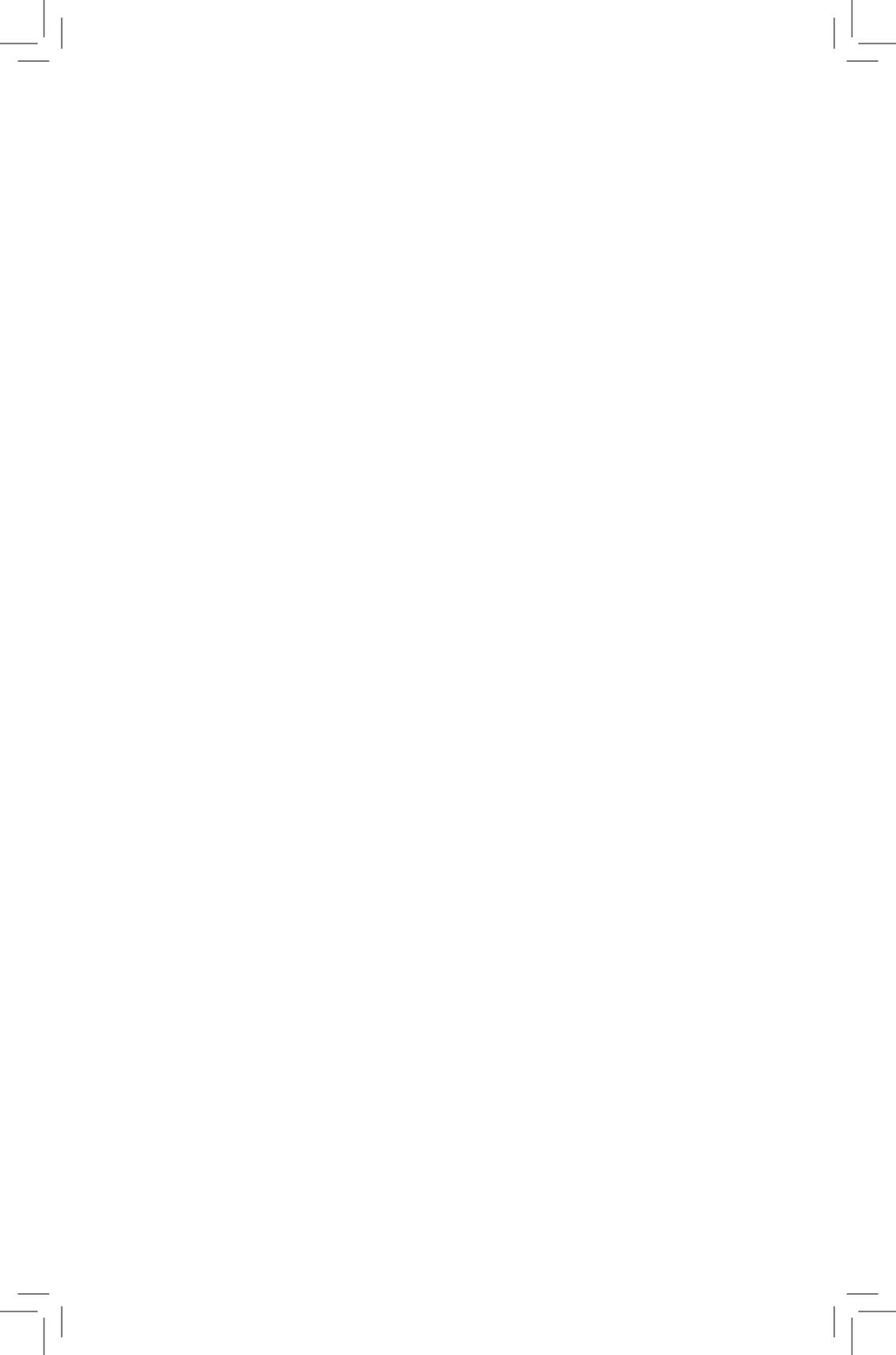


GUIDE PRATIQUE **DE LA VIE ÉTUDIANTE**



2023-2024



BIENVENUE À L'INSTITUT AGRO DIJON !

Chères étudiantes et chers étudiants,

Bienvenue à l'Institut Agro Dijon, au carrefour de plusieurs formations supérieures dans les domaines de l'agronomie, de l'agroalimentaire, de l'environnement, des sciences de l'éducation, territoires, développement et espaces ruraux.

Notre ambition est de vous aider à réaliser la construction de votre avenir au travers d'études réussies et épanouissantes à l'Institut Agro Dijon.

Nous espérons que ce livret vous permettra de profiter pleinement de l'un des plus beaux campus de France pour réussir vos études et faire aboutir votre projet professionnel.



François ROCHE-BRUYN
Directeur de l'Institut Agro Dijon

*Que le succès et
l'épanouissement marquent
cette nouvelle année
d'études*



Sommaire

I - PRÉSENTATION DE L'INSTITUT AGRO DIJON

ORGANISATION	p.06
CHIFFRES CLÉS	p.06
INSTANCES	p.07
Conseil d'école	
Commission de l'enseignement et de la Vie étudiante	
Commission de la Recherche et de l'Innovation	
Commission des enseignants	
FORMATIONS	p.08
RECHERCHE	p.09
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL	p.10
MISSION ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES	p.11
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p.12
PLANS	p.13
L'Institut Agro Dijon (site de Dijon)	
Campus dijonnais	

II - LES SERVICES RESSOURCES

BIBLIOTHÈQUE MEDIADOC	p.15
LES RESSOURCES ET LES APPLICATIONS	p.16
Identifiant et mot de passe	
Données personnelles	
Messagerie de l'Institut Agro Dijon	
Microsoft Office 365	
Accès Wi-Fi	
Anti-virus	
LES CHARTES ET RÈGLEMENTS	p.19

III - LES ESPACES P.20

Foyer étudiant «QG»
Centre de langues et culture pour tous
Le S.U.A.P.S.

IV - VOS INTERLOCUTEURS

AIDES ET DÉMARCHES p.22

Bourses sur critères sociaux
Médecine préventive
Situation de handicap

V - LES STAGES ET L'INTERNATIONAL P.24

Les stages
L'international

VI - VIE PRATIQUE P.25

L'hébergement à Dijon
Le Pass'UBFC

VII - VIVRE À DIJON

IDÉES ET CONSEILS PRATIQUES p.26

Carte culture étudiant
Les transports en commun

VIII - LA VIE ÉTUDIANTE P.28

Fonds de solidarité
Les associations

I - PRÉSENTATION DE L'INSTITUT AGRO DIJON

Depuis janvier 2022, l'Institut Agro, EPSCP Grand établissement d'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement regroupe 3 grandes écoles : Agrocampus Ouest, Montpellier SupAgro et AgroSup Dijon devenues 3 écoles de l'Institut Agro.

L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage.



Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro) et continues. Il a vocation à être un acteur de 1^{er} rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et de filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche, les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.

L'Institut Agro Dijon, école de l'Institut Agro est sous double tutelle du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. C'est une école et un pôle ressources et ingénierie, à vocation d'appui à l'enseignement technique agricole ainsi qu'une mission de formation de fonctionnaires.

// SON ORGANISATION

Dirigé par un directeur assisté d'une directrice adjointe, d'un adjoint au directeur et d'un secrétaire général, l'Institut Agro Dijon est administré par un conseil d'école.

Il comporte une commission de la Recherche et de l'Innovation, une commission des enseignants et une commission de l'enseignement et de la vie étudiante.

L'établissement est organisé en 4 pôles : Formation, Recherche, Gouvernance et Ressources et ingénierie.

// SES CHIFFRES CLÉS



1 906 personnes dont :

1 384 étudiants dont 796 élèves ingénieurs

94 en cycle préparatoire ingénieurs

61 en licences professionnelles et 74 doctorants



522 collaborateurs (398 pour l'Ecole dont 100 enseignants-chercheurs et 124 pour le Pôle Ressources et Ingénierie)



Un réseau de plus de 8 000 ingénieurs diplômés en activité

// SES INSTANCES

Décret n° 2021-1723 du 20/12/2021

● Le Conseil d'école

L'Institut Agro Dijon est administré par un Conseil d'école qui comprend 28 membres répartis ainsi :

- 6 membres de droit
(représentants de l'État et des collectivités territoriales)
- 8 membres nommés
(personnalités qualifiées extérieures à l'Institut Agro Dijon)
- 14 membres élus (dont deux représentants des étudiants)

Il rend des avis ou formule des propositions au conseil d'administration de l'Institut Agro sur l'ensemble des sujets relatifs à la vie de l'école, contribue à l'élaboration des choix stratégiques de l'institut et fixe les orientations en matière d'enseignement, d'appui à l'enseignement technique, de recherche et d'innovation de l'école dans le cadre des stratégies de l'institut. Le président et la vice-présidente du Conseil d'école sont élus parmi les personnalités qualifiées.

Le conseil d'école est assisté d'une :

- Commission de la Recherche et de l'Innovation (CRI - 17 membres),
- Commission des Enseignants (CE - 21 membres),
- Commission de l'Enseignement et de la Vie Étudiante (CEVE - 25 membres).

● La Commission de l'Enseignement et de la Vie Étudiante - CEVE

Le CEVE est consulté sur les orientations et les programmes des enseignements de formation initiale et continue, les modalités de recrutement des étudiants et le règlement des études, les demandes d'habilitation de nouveaux diplômés et les projets de nouvelles filières ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes et les conditions d'ajournement ou d'exclusion des étudiants pour insuffisance dans les études.

Il émet un avis sur l'organisation des départements, sur le projet d'établissement et le règlement intérieur pour les domaines relevant de sa compétence.

Il propose les mesures de nature à permettre la mise en oeuvre de l'orientation des étudiants et la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Il examine, notamment, les mesures relatives aux activités de soutien aux oeuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation. Il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

Il est composé de 25 membres dont 8 représentants élus parmi les étudiants.

ÉLECTIONS



Les élections pour renouveler les représentants étudiants à la CEVE et au CE ont lieu tous les ans en début d'année civile.

De plus, les étudiants peuvent candidater auprès d'instances extérieures comme : le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), le CNESERAAV (Conseil National de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire), le CROUS.

Contact «élections» ☎ 03.80.77.26.66

● La Commission de la Recherche et de l'Innovation

La commission de la Recherche et de l'Innovation propose au conseil d'école les orientations à donner aux activités de recherche conduites dans l'établissement ou avec sa participation.

Elle est consultée sur la répartition des crédits budgétaires de recherche, sur les caractéristiques des emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs et la politique d'emplois les concernant, sur la création ou la transformation d'unités de recherche, sur toutes questions relatives aux formations doctorales et sur le projet d'établissement ou le règlement intérieur pour les domaines relevant de sa compétence.

Il assure la liaison entre la recherche et l'enseignement et donne, à ce titre, son avis sur les projets de création ou de modification de diplômes propres, sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux et sur la politique de valorisation des résultats de la recherche de l'établissement.

Il est informé et consulté sur les procédures et les bilans des évaluations des unités de recherche.

● La Commission des Enseignants - CE

La CE donne son avis au conseil d'école sur les caractéristiques des emplois d'enseignants-chercheurs.

// SES FORMATIONS

La formation pluridisciplinaire d'ingénieurs civils et fonctionnaires constitue la vocation principale de l'école.

Au-delà de la formation d'ingénieur, l'établissement se positionne de manière large sur l'enseignement supérieur :

- diplômes de licences professionnelles et masters co-accrédités avec l'Université de Bourgogne,
- diplômes de masters accrédités par l'Université de Bourgogne Franche-Comté

- enseignement technique agricole : préparation aux diplômes par enseignement à distance, appui au système de formation et à l'insertion professionnelle, formation de cadres et de formateurs.

et dispense de la formation courte à destinations des professionnels.

L'Institut Agro Dijon est habilité par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) et détient le label EUR-ACE (label Européen) pour ses formations d'ingénieur, spécialité agronomie et spécialité agroalimentaire.

L'Institut Agro Dijon est l'unique centre de formation des élèves ingénieurs fonctionnaires, Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement (IAE).

// SA RECHERCHE

La recherche à l'Institut Agro Dijon est structurée en 5 axes thématiques au sein de 6 unités de recherche : **agricultures et territoires en transitions - alimentation, goût, santé, durabilité - écosystèmes microbiens naturels et contrôles - former et informer pour des systèmes agri-alimentaires durables - sciences des données.**

La recherche est menée en partenariat étroit avec l'université de Bourgogne et les plus grands organismes de recherche comme l'INRAE, l'INSERM ou le CNRS. Avec ces UMR partenaires, l'Institut Agro Dijon se mobilise au service des systèmes agri-alimentaires durables, du développement économique et de l'environnement, de la santé et du goût.

6 unités de recherche labellisées

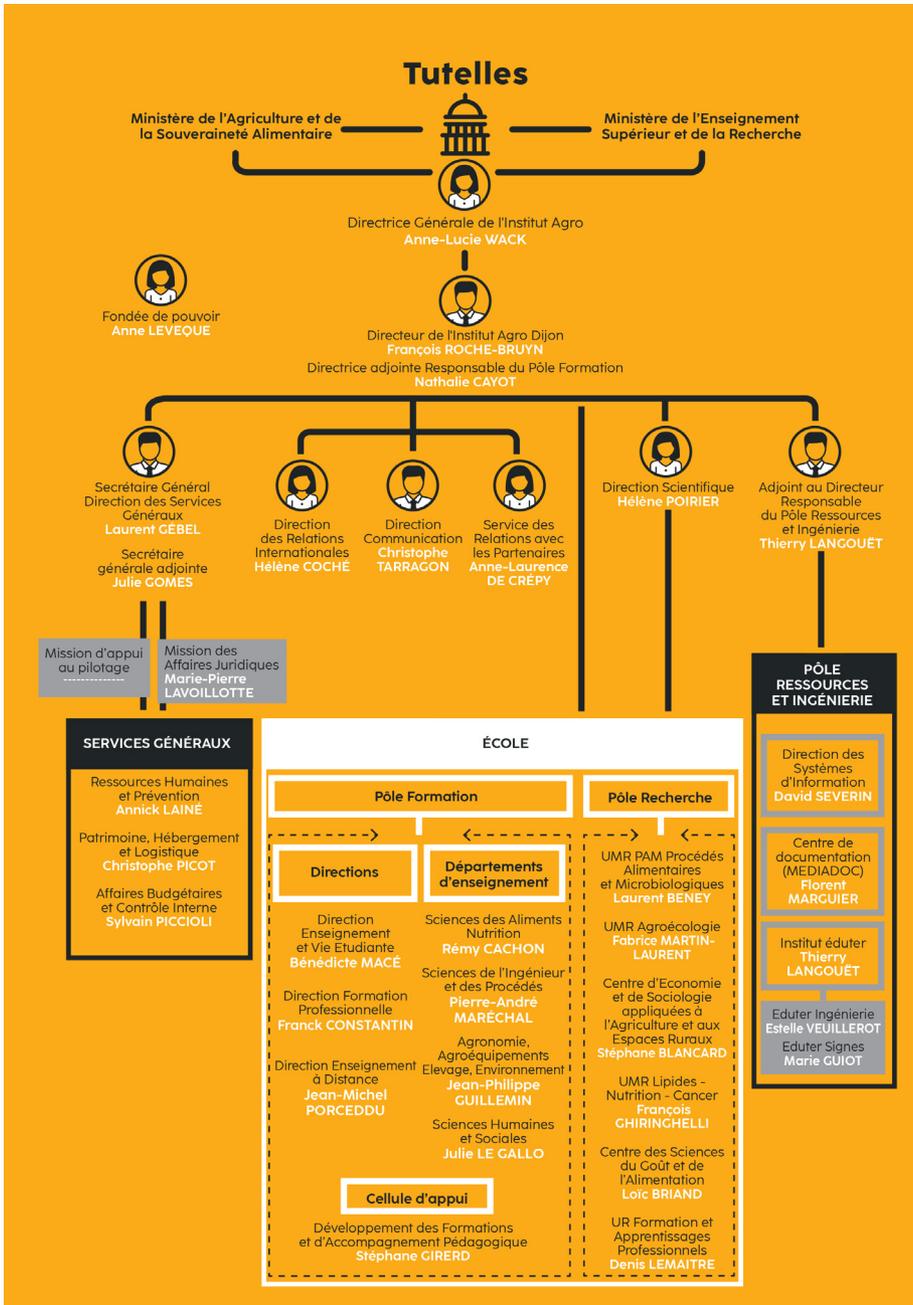
5 unités mixtes (INRA, CNRS, INSERM,
Université de Bourgogne)

1 unité de recherche

La valorisation de la recherche de l'Institut Agro Dijon bénéficie du pôle de compétitivité Vitagora, des instituts Carnot Qualiment et Plant2pro, du pôle d'innovation AgrOnov®, de l'incubateur DECA BFC, du GIP vigne et vin et de l'expertise de la SATT SAYENS.

Elle participe aussi à de nombreux instituts technologiques et s'appuie également sur des plateformes technologiques extrêmement performantes





// MISSION ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

La Mission égalité femmes-hommes de l'Institut Agro Dijon travaille à mettre en œuvre et à faire respecter les principes d'égalité, de parité et de mixité dans l'établissement et à lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harcèlement, afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir étudier en toute sérénité.

MISSION ÉGALITÉ FEMMES HOMMES



Bénédicte Macé - DEVE, référente égalité femmes/hommes pour les étudiants
Benedicte.mace@agrosupdijon.fr - poste : 26 03

CELLULES D'ÉCOUTE

Victimes ou témoins, ne restez pas seul.es : l'école s'engage à vos côtés contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, cyberharcèlement, discriminations, conflits. Des cellules d'écoute dédiées peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

Pourquoi saisir les cellules ?

- pour être pris.e en charge en tant que victime et orienté.e vers les services compétents
- pour que l'établissement puisse prendre des mesures de protection des victimes et/ ou des mesures disciplinaires contre les auteurs ou autrices de violence.

Harcèlement, discrimination, violences sexistes et sexuelles

celluleVSS-etudiants@agrosupdijon.fr (violences sexistes et sexuelles) – cellule d'écoute interne

0800 21 3000 - Appel gratuit (discriminations, harcèlements, violences sexistes et sexuelles) - cellule d'écoute externe de l'AMACOD (*Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations - ville de Dijon*)

Procédure confidentielle et sécurisée

Distributeurs de protections périodiques gratuites

Où les trouver ?

- Toilettes de la Tour Déméter
- Toilettes de Médiadoc
- Toilettes Epicure RDC aile nord
- Toilettes Péjoces

// DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Institut Agro Dijon fait de la promotion et de la concrétisation du développement durable et de la transition écologique une des ses préoccupations essentielles. Si cet attachement se traduit dans les types de formations, de recherches et d'expertises que l'établissement réalise, il s'incarne aussi dans la manière dont il organise et accompagne au quotidien les pratiques collectives et individuelles de ses agents et de ses publics.

Référente développement durable : charlene.fichet@agrosupdijon.fr



AXE 4 :

Devenir une organisation agile en favorisant la transversalité, la coopération et le bien-être au travail

Développement Durable

LES GROUPES DE TRAVAIL



Objectif :

Réunir personnels, étudiants et enseignants-chercheurs de l'établissement autour du développement durable et de son application à AgroSup Dijon.

4 GROUPES DE TRAVAIL :

TOUJOURS OUVERTS AUX VOLONTAIRES

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ
LA RÉFÉRENTE DÉVELOPPEMENT DURABLE : GAËLLE NICOU

Les déplacements

Objectifs :

Favoriser les mobilités douces et rendre les déplacements liés à l'activité de l'établissement moins polluants à travers diverses actions.

Pistes d'actions déjà évoquées :

- Forfait « Mobilités durables »
- Nouveaux emplacements vélos
- Organisation d'un événement autour des mobilités douces
- etc.

Les espaces verts

Objectifs :

Préserver les espaces verts de l'établissement et les valoriser.

Pistes d'actions déjà évoquées :

- Création d'un hôtel à insectes
- Plantation d'arbres en cohérence avec notre localisation (climat)
- Réflexion autour de la création d'un jardin partagé
- etc.

L'économie d'énergie

Objectif :

Permettre à tous de réaliser des économies d'énergie dans l'établissement.

Pistes d'actions déjà évoquées :

- Rénovation des bâtiments
- Réflexion autour d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie
- etc.

La gestion des déchets

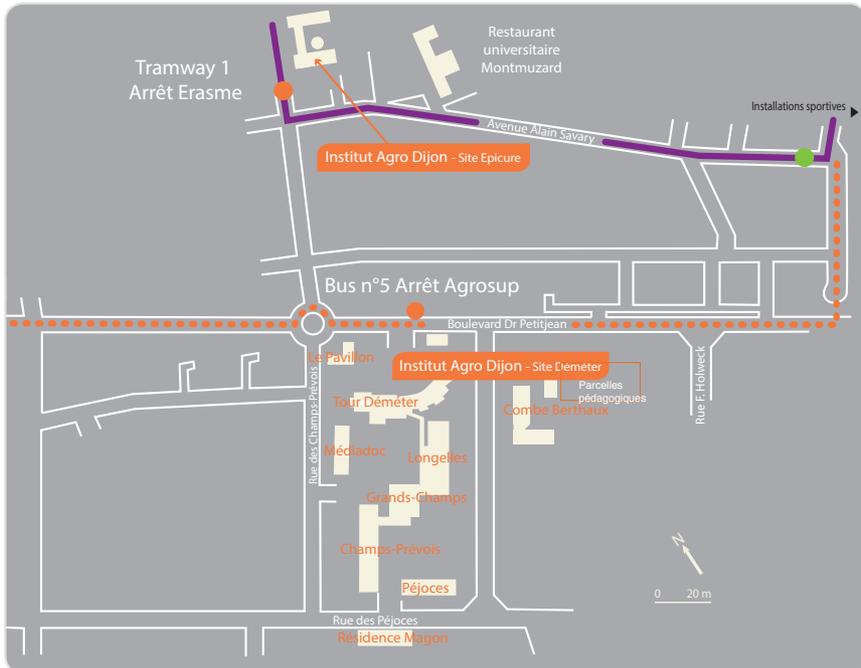
Objectifs :

Réduire et trier de façon efficace les déchets produits dans le cadre des activités de l'établissement.

Pistes d'actions déjà évoquées :

- Nouveau marché ménage à partir de janvier 2021
- Distributeurs avec gobelets en carton
- Dépôt/Collecte de certains déchets par des personnes référentes (stylos, piles, etc)
- etc.

L'Institut Agro Dijon - site de Dijon



L'Institut Agro Dijon - Site Déméter

Champs Prévois

Direction générale
 Direction des services généraux
 Direction de la communication
 Direction scientifique
 Agence comptable
 Salle du conseil
 Pôle Ressources et Ingénierie
 Direction Eduter Ingénierie
 Unité Eduter Recherche

Grands Champs

Direction Eduter Signes
 Direction des Systèmes d'Information

Tour Déméter

Direction de l'Enseignement et de la Vie Étudiante
 Direction de la Formation PROfessionnelle
 Service des Relations avec les Partenaires
 Direction des Relations Internationales
 Salles de cours
 Amphithéâtres Pisani, Delatte et Rémond
 Cafétéria
 Association AgroSup Dijon Alumni - UniAgro
 Foyer étudiant «le QG»

Bâtiment Médiadoc

Bibliothèque
 Studio Vegas
 CédéFAP

Longelles

Département des Sciences de l'Ingénieur et des Procédés
 Département des Sciences Humaines et Sociales

Longelles (suite)

UMR Centre d'Économie et de Sociologie appliquée à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (UMR CESAER)
 Reprographie - SPHL

Combe Berthaux

Département Agronomie, Agroéquipement, Élevage, Environnement
 Salles de TP
 UMR Agroécologie

Péjoces

Département Agronomie, Agroéquipement, Élevage, Environnement
 UMR Agroécologie

Pavillon

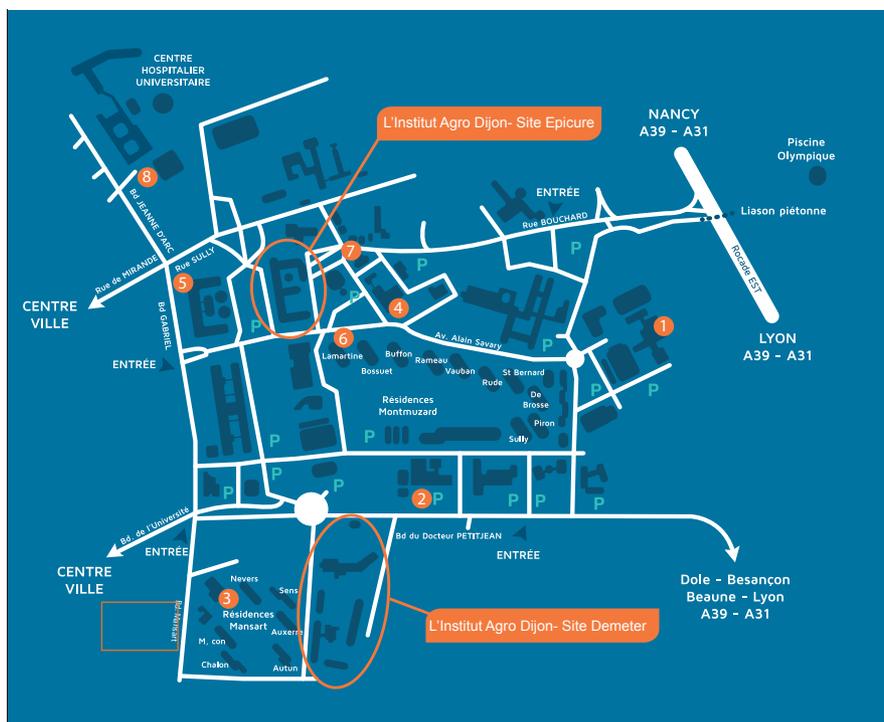
Salle de réunion
 Assistance sociale
 Psychologue du travail
 Association ASMA21

L'Institut Agro Dijon - Site Épicure

Bâtiment Épicure

Département des Sciences des Aliments - Nutrition
 UMR Lipides Nutrition Cancer (UMR 866)
 - Equipe NUTox (Physiologies de la Nutrition et Toxicologie)
 UMR Procédés Alimentaires et Microbiologiques (UMR PAM)
 - Equipe PAPC (Procédés Alimentaire et Physico Chimie)
 - Equipe PMB (Procédés Microbiologiques et Biotechnologiques)
 Amphithéâtre Kelling
 Plateau Rhéologie des Matériaux Biologiques (RMB)
 Plateau Imagerie Spectroscopique (PIM)
 Salles de cours
 Salles informatiques

Campus dijonnais



- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| 1 Cafétéria UFR STAPS | 5 Cafétéria Gabriel |
| 2 Cafétéria IUT | 6 Cafétéria Lamartine |
| 3 Restaurant + Cafétéria Mansart | 7 Médecine préventive |
| 4 Restaurant Montmuzard | 8 Salle d'examens |

Bâtiments
 Entrées Campus
 P Parking

Restaurants universitaires - RU (sur le campus)

R.U. MANSART - 94 Boulevard Mansart - 03.45.34.86.04

R.U. LAMARTINE - 6 rue Alain Savary - 06.25.48.03.49

R.U. MONTMUZARD 8b, Recteur Marcel Bouchard - 03.45.34.85.90



<http://www.crous-bfr.fr/restauration/carte-des-restaurants>

II - LES SERVICES RESSOURCES

Bibliothèque Médiadoc



Lieu de vie, d'échange et d'exploration, la bibliothèque Médiadoc met à votre disposition des ressources, des services et des espaces. La bibliothèque est implantée sur le site Déméter, votre pass'UBFC vous permet de vous inscrire en 30 secondes pour bénéficier de l'ensemble de ses services.

Des ressources spécialisées

Vous pouvez emprunter des livres, consulter des bases de données spécialisées, lire des ebooks, parcourir Le Monde.fr en ligne, accéder aux mémoires des précédentes promos, découvrir les publications des enseignants-chercheurs de l'Institut Agro, etc.

Des services diversifiés

A la bibliothèque, il est possible d'imprimer vos documents, de bénéficier de formations à la bibliographie, d'enregistrer et monter un vidéo, d'être accompagné dans vos recherches documentaires, de recevoir par mail les dernières nouveautés, etc.



Des espaces de travail collaboratifs

La bibliothèque vous propose un espace de 2000m² avec un mobilier modulable et mobile adapté à des pratiques diversifiées : travail individuel, échanges en petits groupes, réunions, formations, animations, etc.

Pour en savoir en plus sur l'équipe et l'offre de services, rendez-vous sur le portail documentaire : mediadoc.agrosupdijon.fr

Vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque via ses réseaux sociaux, Instagram, Facebook et Twitter.



// LES RESSOURCES ET LES APPLICATIONS



Chaque étudiant* dispose d'un accès à un ensemble d'applications et de ressources numériques pour suivre sa scolarité à l'adresse suivante :

<https://applis.agrosupdijon.fr>

Cet espace est structuré en 5 grandes thématiques : Essentiels, Scolarité, Vie étudiante, Ressources et Sécurité et assistance.

**Les élèves en master ne sont pas concernés par toutes les applications.*

● Identifiant et mot de passe

Pour pouvoir accéder aux applications, vous avez besoin d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous sont remis à la rentrée scolaire. Ce mot de passe sera provisoire, vous devrez obligatoirement le changer dès réception pour pouvoir utiliser les services mis à votre disposition.



Pour le changer, rendez-vous :

- Soit sur l'application «Mon Compte» accessible via APPLIS - <https://applis.agrosupdijon.fr>
- Soit directement via l'adresse : <https://moncompte.agrosupdijon.fr>

ATTENTION

Cet identifiant et ce mot de passe sont confidentiels et personnels, vous ne devez les transmettre à personne.

Au cours de votre scolarité, vous pouvez changer régulièrement votre mot de passe de la même façon (cf. paragraphe ci-dessus).

Si vous perdez ou si vous oubliez votre mot de passe, adressez-vous à Valérie Laflotte (poste : 40 29) à la DEVE (Direction de l'Enseignement et la Vie Etudiante) qui vous fournira un nouveau mot de passe provisoire que vous modifierez dès réception (cf. paragraphe ci-dessus).

● Données personnelles



Vous avez la possibilité de les consulter et de demander des modifications via «Mon Compte». Vous disposez d'un droit de rectification des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut Agro (DPO) :

dpo@institut-agro.fr

● Accès WI-FI

L'Institut Agro Dijon vous met à disposition un accès Wi-Fi sur tout le campus : «eduroam».



Pour vous connecter :

Identifiant : Identifiant Wifi «eduroam» indiqué sur le document «code d'accès au SI» remis à la rentrée. Attention, l'identifiant doit se terminer par @agrosupdijon.fr (exemple : si votre identifiant est migu1212, votre identifiant Wi-Fi sera migu1212@agrosupdijon.fr)

Mot de passe : celui que vous utilisez pour votre messagerie.

A noter : le Wi-Fi «eduroam» a la particularité d'être présent dans la plupart des universités et grandes écoles en France et en Europe. Votre compte Wi-Fi fonctionnera ainsi qu'à l'université de Bourgogne sans changement de paramètre.

● Anti-virus



Aujourd'hui, les risques informatiques sont nombreux (virus, cryptolocker, clés USB infectées,...).

Afin de vous protéger, il est nécessaire que votre ordinateur personnel soit équipé d'un antivirus. Il en existe des gratuits.

Nous vous recommandons d'activer Windows Defender qui est installé par défaut sur Windows 10.



● Service d'édition

L'Institut Agro Dijon vous permet d'imprimer, de photocopier, et de numériser des documents. Pour cela 2 copieurs sont accessibles :

- à la Tour Déméter - salle libre-service, couloir des amphis (*copieur couleur*)
- à Médiadoc - rez-de-chaussée (*copieur couleur*)

Vous accédez aux photocopieurs avec votre PASS'UBFC, à l'exception des étudiants en masters inscrits à l'Université de Bourgogne.

L'impression de documents tels que mémoires et rapports de stage avec finitions (spiraales ou collage...) peut être réalisée par l'atelier de reprographie.

Pour toute demande d'information, s'adresser à : sphl-repro@agrosupdijon.fr

Pour les étudiants (FISE, FISA, FC, Master M1 et M2 P²Food et MP²) l'Institut Agro Dijon crédite leur PASS'UBFC d'un montant correspondant à 300 impressions et/ou photocopies en noir et blanc.

● Messagerie

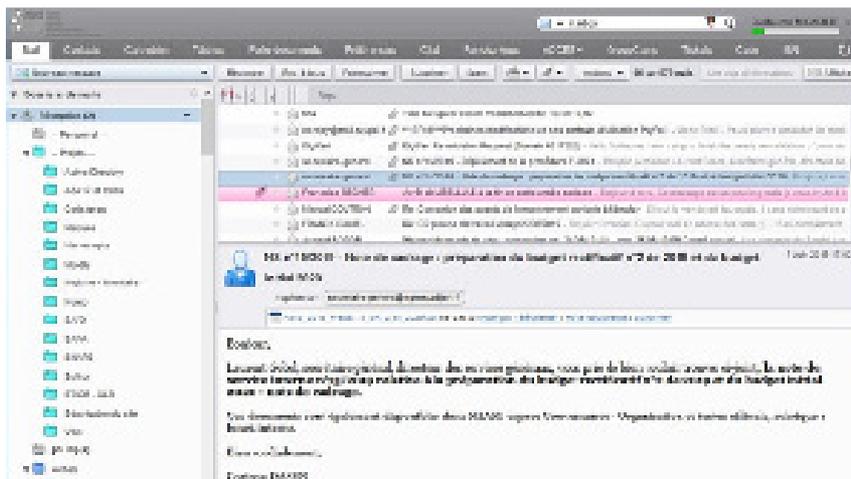
Une adresse email@agrosupdijon.fr vous est fournie pendant la durée de votre cursus et jusqu'au 30 avril de l'année suivant l'obtention de votre diplôme (exemple : vous avez votre diplôme en 2021, votre messagerie sera désactivée le 30 avril 2022).

Pour accéder à votre messagerie :



- Soit sur l'application «Partage» accessible via APPLIS - <https://applis.agrosupdijon.fr>
- Soit directement via l'adresse : <https://partage.agrosupdijon.fr>

Services proposés : messagerie, porte-documents, agendas partagés, calendriers partagés, tâches...



● Microsoft Office 365



Vous avez la possibilité, le temps de votre scolarité, de bénéficier gratuitement d'Office 365 (Word, Excel, Teams, etc.)

Les modalités d'accès à Office 365 sont décrites sous la rubrique «Office 365» sous «Sécurité et Assistance».



Bonnes pratiques

- Respecter les consignes d'utilisation des salles informatiques et libres d'accès,
- Choisir un bon mot de passe et ne le transmettre à personne : <https://www.cnil.fr/fr/les-conseils-de-la-cnil-pour-un-bon-mot-de-passe>
- Ne pas ouvrir de mails suspects ou de clés USB trouvées. En cas de doute, contactez : rssi@agrosupdijon.fr
- Se déconnecter de sa session personnelle à chaque fois que l'on quitte son poste,
- Sauvegarder ses données régulièrement,
- Être attentif et acteur de la prévention et de la lutte anti-plagiat. «Être soi-même en étant différent»,
- Ne pas déconnecter les câbles des matériels mis à disposition.

Un problème informatique

Ma messagerie ne fonctionne pas ?
Je n'arrive pas à me connecter au Wi-Fi ?
J'ai des problèmes avec les copies ?



L'équipe informatique, prendra en charge votre demande en fonction de sa nature et vous aidera à résoudre votre problème.

Celle-ci interviendra autour de l'offre de service proposée par l'Institut Agro Dijon, et non sur des problématiques attachées à votre matériel.

Les demandes sont à effectuer via le SOS Informatique disponible dans APPLIS - <https://applis.agrosupdijon.fr>

// LES CHARTES ET LES RÈGLEMENTS

Chaque étudiant s'engage à :

RESPECTER

- La charte de non plagiat,
- La charte de la vie étudiante,
- La charte d'utilisation du foyer étudiant «QG»,
- Le règlement des études de l'Institut Agro,
- Le règlement général sur la protection des données,
- La Charte informatique,
- Le règlement intérieur et le règlement de scolarité des formations d'ingénieur de l'Institut Agro Dijon ou le règlement de scolarité des Masters mention STAAE.

Vous pourrez consulter l'ensemble de ces documents sur l'application :

<https://applis.agrosupdijon.fr>

CONSULTER

Toujours sur cette même application, vous trouverez également, dans la thématique Essentiels, une rubrique «Prévention, santé, sécurité» dans laquelle sont regroupées toutes les informations, les consignes en cas d'urgence, les procédures incendie et les registres se rapportant à la prévention et à la sécurité.



// LES LIVRETS DE FORMATION DES FORMATIONS INGÉNIEUR ET LES FICHES FILIÈRE DES MASTERS

Ces documents présentent, pour chacun des diplômes préparés et par année de formation, les informations suivantes : architecture de la formation, listes des unités d'enseignements et les ECTS correspondants, description de chaque module d'enseignement (ses volumes horaires et répartition selon les formes pédagogiques (CM, TP, TD) ses modalités d'évaluation, coefficients et autres informations.



Les livrets de formations ingénieur sont consultables via l'application <https://applis.agrosupdijon.fr/>

NB. Chaque dominante d'approfondissement a son propre livret de formation, le livret de formation des ingénieurs de 3^e année précise les éléments du tronc commun.

Le détail des formations des Master est décrit sur des fiches filières, consultables depuis le site internet de l'établissement : <https://institut-agro-dijon.fr/formations/masters>.

NB : Chaque dominante d'approfondissement a son propre livret de formation, le livret de formation des ingénieurs de 3^e année précise les éléments du tronc commun.

Le détail des formations des Masters est décrit sur des fiches filières, consultables depuis le site internet de l'établissement : <https://institut-agro-dijon.fr/formations/masters>

III - LES ESPACES

L'Institut Agro Dijon met à votre disposition un ensemble d'espaces d'études, de ressources et de convivialité.

Des espaces équipés de postes informatiques, d'imprimantes, de scanner et de photocopieurs répartis dans différents bâtiments au sein de l'Institut Agro Dijon.

- Tour Déméter, couloir des amphis : 12 postes et 1 photocopieur équipé d'un système de lecture de carte (PASS'UBFC). Accès libre aux heures d'ouverture, ou via un transpondeur en dehors des heures d'ouverture.

- Salle Épiqueure : 2 salles (1 et 2 au-dessus de l'amphi Kelling) : de chacune 15 postes.

- Médiadoc : 16 postes en libre-service, 1 imprimante, scanner et photocopieur équipé d'un système de lecture de carte (PASS'UBFC), en accès libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

● Foyer étudiant

Le foyer «étudiant» dénommé Quartier Général (QG) situé à la Tour Déméter vous accueille tous les jours de la semaine de 8h00 à 19h30.

(La Charte d'utilisation du «QG» est accessible via l'APPLIS - <https://applis.agrosupdijon.fr> - thématique Scolarité, rubrique Règlements et chartes.)



● Centre des Langues et Culture pour tous - La Passerelle



Ce Centre a pour mission de promouvoir la pratique des langues auprès de tous les publics du campus universitaire, qu'ils soient étudiants, personnels ou membres du grand public.

Tous les étudiants de l'Institut Agro Dijon ont accès, dans la limite des places disponibles, au Centre de Langues de l'Université de Bourgogne.

Pour les formations d'ingénieurs, en LV2, les cours d'allemand, espagnol, anglais renforcé sont dispensés au sein de l'Institut Agro Dijon ; pour les autres langues, les étudiants ont accès au Centre de Langues de l'Université de Bourgogne.

Renseignement et inscriptions auprès de la DEVE
(Tour Déméter - RDC - 03 80 77 27 58)

Pour les étudiants en masters internationaux MP2 et P2Food, des cours d'anglais ou de français sont programmés au premier semestre et doivent se dérouler au Centre de Langues et Cultures de l'Université de Bourgogne.

● SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose à tous les étudiant(e)s une pratique volontaire de 50 activités non compétitives, pour tous les niveaux, annuelles, saisonnières ou ponctuelles.

Tous les étudiants de l'Institut Agro Dijon y ont accès.
La carte PASS'UBFC est obligatoire à chaque cours.

Renseignements auprès de Joël GOND (DEVE) - 03 80 77 27 55
SUAPS - Maison des sports - Allée Gilles Cometti - 21000 DIJON
Consultez le site : www.suaps.u-bourgogne.fr

IV - VOS INTERLOCUTEURS

Suivi de l'apprenant depuis son entrée dans l'école jusqu'à l'obtention de son diplôme.



03.80.77. ... (suivi de 4 chiffres suivant le poste souhaité)

Directrice de la DEVE.....	2603
<i>(Direction de l'enseignement et de la Vie Etudiante)</i>	
■ Scolarité	
Ingénieurs sous statut étudiant, spécialité agronomie.....	2767
Ingénieurs sous statut étudiant, spécialité agroalimentaire.....	4026
Ingénieur sous statut d'apprenti, spécialité agroalimentaire.....	4027
Ingénieur sous statut d'apprenti, spécialité agronomie	2431
Ingénieur IAE concours interne	2766
Formations masters.....	2604
■ Bureau des stages	
Ingénieur et masters GETIA, Agroécologie	2766
Ingénieur, master ESCAI et cycle préparatoire	4027
Master MP ² et P ² Food	2659
Directeur de la DFPRO.....	2829
<i>(Direction de la Formation PROFESSIONNELLE)</i>	
VAE.....	2341
Formation continue courte.....	2689

// AIDES ET DÉMARCHES

● Bourses sur critères sociaux

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année, à partir du site du centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) dont relève l'établissement de formation de l'étudiant au moment où il effectue sa demande. Cette dernière est réalisée à l'aide du «dossier social étudiant» (DSE).

Sont éligibles aux bourses sur critères sociaux, les étudiants dont le revenu de la famille est inférieur à 33 100 euros par an. Réparties en 8 échelons de 0 bis à 7, elles sont destinées à aider les étudiants issus des milieux les plus modestes.

Ces bourses ne concernent que les étudiants français. Les étudiants étrangers ne peuvent y prétendre que sous réserve de remplir certaines conditions de domiciliation et de statuts.

Elles sont attribuées pour dix mois en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal appréciées par rapport à un barème national et de deux critères d'attribution : l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études et le nombre d'enfants à charge du foyer fiscal de référence.



<http://www.etudiant.gouv.fr/fr>

**Aide
d'urgence**

Aide possible en faveur de l'étudiant qui rencontre notamment de graves difficultés pour poursuivre ses études.

Contacts bourses et aides : auprès de vos interlocuteurs

● Médecine préventive

Vous avez besoin de conseils en matière de santé ? Vous êtes souffrant(e) ?

Vous pouvez vous adresser au Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU).- 6A, rue Recteur Marcel Bouchard 21000 DIJON

Vous pourrez consulter un médecin généraliste, un médecin psychiatre, une sage-femme, des infirmières, un psychologue, une conseillère conjugale ou une équipe détachée du Centre Gratuit d'Information de Diagnostic et de Dépistage des infections sexuellement transmissibles (CEGIDD)

Le CPSU pratique le tiers payant. Munissez-vous obligatoirement de votre carte vitale à jour ou de votre attestation de droits de sécurité sociale et de votre carte ou attestation de mutuelle.

**BON
À SAVOIR !**

Vous n'aurez aucun frais à avancer pour les consultations médicales et les soins. Les consultations médicales sont sans rendez-vous.

● Situation de handicap



Un étudiant en situation de handicap à son arrivée à l'Institut Agro Dijon (ou si un handicap devait survenir durant sa scolarité) peut demander à se faire accompagner par un référent handicap pour l'aider à la mise en place d'adaptations nécessaires au bon déroulement du cursus.

Les différents types de handicap



L'Institut Agro Dijon dispose de deux référents handicap :

- **Sylvie Moundanga** (*ingénieure de recherche*) - poste 40 63
sylvie.moundanga@agrosupdijon.fr,
- **Philippe Cayot** (*enseignant*) poste 40 31
philippe.cayot@agrosupdijon.fr

Ils sont tenus à la confidentialité et peuvent vous guider dans vos diverses démarches.

V - LES STAGES ET L'INTERNATIONAL

● Les stages

L'équipe du bureau des stages vous accompagnera pour toutes les démarches associées à vos stages. Pour les élèves ingénieurs, un livret des stages, disponible sur Héliantice contient toutes les informations utiles, administratives et pédagogiques.

Vous pourrez consulter les offres de stages en vous connectant sur la plateforme Jobteaser, elles sont réceptionnées tout au long de l'année par l'Institut Agro Dijon afin de vous aider dans vos recherches (banques de données de 1 500 entreprises, en France ou à l'étranger...)

L'Institut Agro Dijon vous offre une proximité avec les entreprises par différentes actions : après-midi entreprises, forum, stages, emplois, alternance.

Contact auprès de votre bureau des stages (voir p. 20)

● L'international

La Direction des Relations Internationales (DRI) propose et met en oeuvre la politique des relations internationales de l'Institut Agro Dijon, dans les champs de la mobilité, de la coopération et de la collaboration scientifique et technique.

Au cours de vos études vous pourrez en effet étudier un semestre dans une université partenaire, suivre un parcours bi-diplômant, ou réaliser un stage à l'étranger.

A ce titre, l'équipe de la DRI vous accompagne dans la définition, la mise en oeuvre et le financement de vos projets de mobilité.

Accueillir les étudiants internationaux fait partie de nos priorités.

Les étudiants internationaux des Masters MP2 et P2Food sont eux accompagnés par l'Office des Relations Internationales de l'UBFC.



Vous trouverez à la DRI, une équipe prête à vous assister pour préparer votre venue à l'Institut Agro Dijon, vous accompagner dans vos démarches administratives, découvrir l'école et apprendre le français. Si vous souhaitez

contribuer à l'accueil des étudiants internationaux, vous êtes chaleureusement invités à participer à l'opération de parrainage que nous mettons en place.

Enfin, la DRI accompagne les équipes pédagogiques et les associations étudiantes dans le montage de projets internationaux que ce soit pour organiser une conférence, un évènement, monter un programme intensif, une summer school ou des visites d'étude.

Informations auprès de la DRI (Tour Déméter) :

 international@agrosupdijon.fr  03 80 77 23 16

VI - VIE PRATIQUE

● L'hébergement à l'Institut Agro Dijon



Les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Dijon de 1^{ère} année peuvent être logés à la résidence Magon, située rue des Péjoces, à 100 m du lieu de formation, en studette individuelle, dans la limite des places disponibles. Pour les autres étudiants, le contact est à prendre auprès de la résidence Crous Mansart (tél. 03 45 34 86 60).

Les étudiants internationaux des masters MP² et P²Food peuvent accéder aux résidences universitaires en faisant la demande auprès de l'Office des Relations Internationales de l'UBFC.

Contact : Pascale RAMOS ☎ 03 80 77 26 77
pascale.ramos@agrosupdijon.fr



À SAVOIR

L'assurance logement est obligatoire pour la durée du contrat de bail. Les logements de l'Institut Agro Dijon sont concernés par l'aide personnalisée au logement (APL).

L'allocation logements (ALS) est attribuée au locataire d'un logement remplissant certaines conditions. Elle est également calculée en fonction du loyer mensuel et des ressources du locataire.

D'autres possibilités de logement à proximité sont offertes via le CROUS de Dijon

● Pass'UBFC

Le PASS'UBFC est une carte multiservices remise à chaque étudiant quelques jours après la rentrée, si votre inscription administrative est validée. Il vous permet de :

- justifier de votre statut d'étudiant(e) lors de l'année en cours,
- régler vos repas dans les restaurants universitaires du CROUS sur les campus de l'université de Bourgogne (« restaurants », « cafet » et « Crous'ty truck »),
- emprunter des livres dans les BU de l'université de Bourgogne,
- payer vos photocopies/impressions (dans les BU notamment),
- accéder aux activités sportives proposées par le SUAPS.



Il est possible d'installer l'application IZLY sur votre smartphone afin de payer, recevoir et transférer de l'argent nécessaire pour profiter des services universitaires.

VII - VIVRE À DIJON



DIJON – Capitale de la Bourgogne, Carrefour Européen, Centre d'Art et de Culture. Au cœur d'une région réputée pour ses vins, sa gastronomie et dédiée aux activités de nature (VTT, randonnées, escalade, parapente, sports nautiques). Outre son dynamisme culturel et sa vitalité économique, Dijon dispose d'une situation privilégiée :



à **1h30** de la première station de ski



à **1h40** de Paris en TGV



à **3h30** de la mer en TGV

// IDÉES & CONSEILS PRATIQUES

● Carte culture étudiant



Elle vous permet de bénéficier de tarifs exceptionnels pour vos sorties (concert, spectacles, cinéma, ...) proposées dans de nombreux lieux culturels de la métropole dijonnaise. par la trentaine de partenaires de ce dispositif.

Elle coûte 5€ et est valable du 1^{er} septembre au 31 août 2024.

Vous pourrez vous la procurer dans l'un des nombreux points de vente ou l'acheter en ligne sur :

www.https://eservices.dijon.fr/Pages/CarteCulture/carteculture/carte-culture-edit.aspx



[https://www.dijon.fr/Sortir-Bouger](http://www.dijon.fr/Sortir-Bouger)

Les transports

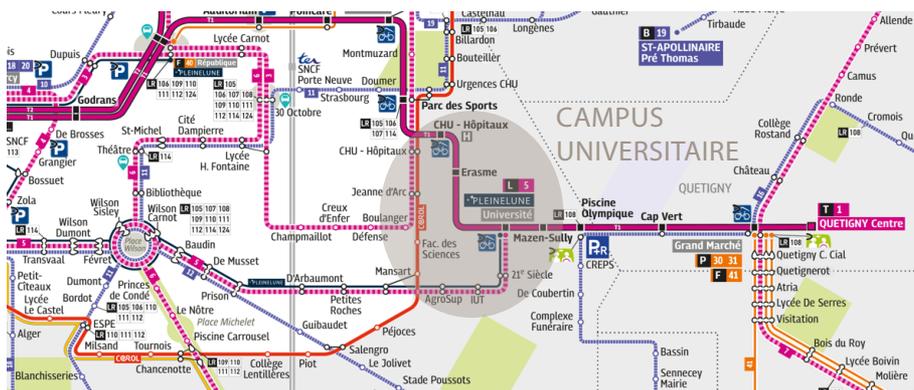
Les transports en commun dijonnais sont gérés par DIVIA, qui exploite 2 lignes de tramway et 18 lignes de bus, ainsi que le stationnement dans l'agglomération. Il existe toute une gamme de forfaits, dont les Pass Voyages (achat de ticket à l'unité, ou carnet de plusieurs tickets) et les Pass Abonnement (prix au mois ou à l'année avec trajets illimités).



L'application mobile **DiviaMobilité** est disponible gratuitement sur les stores Apple et Android ! En un clic, accédez aux fonctionnalités bus & tram, vélo et stationnement...

Dès la page d'accueil, choisissez votre mode de déplacement et ajoutez vos favoris à tout moment. Ils sont visibles en un clin d'oeil, sur une page unique, et vous permettent de choisir la solution de déplacement la plus adaptée selon vos habitudes de mobilité. Réorganisez ensuite l'ordre de vos favoris en fonction de vos besoins.

Le campus universitaire est desservi par plusieurs lignes, qui permettent de rejoindre facilement les différents bâtiments et établissements.



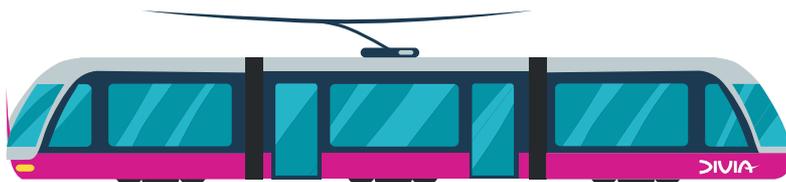
Où recharger votre carte ?

Près de 140 points de vente sont à votre disposition : Agence commerciale DiviaMobilités, distributeurs automatiques de titres, à bord des bus,...

Attention, ils ne distribuent pas tous l'ensemble des titres. Référez-vous au titre qui vous intéresse et laissez-vous guider.

Sachez toutefois que tous les titres de la gamme solidaire et les titres offrant des réductions tarifaires nécessitent la création d'une carte nominative et la présentation de justificatifs.

Vous pouvez également payer à bord des bus, votre titre de transport avec une carte de paiement sans contact ou un smartphone équipé de l'appli sans contact.



VIII - LA VIE ÉTUDIANTE

// FONDS DE SOLIDARITÉ

SIAE (Soutien aux Initiatives des Associations étudiantes) aide financièrement les étudiants à mener à terme leurs projets ou initiatives.

Toute initiative, qu'elle soit sportive, culturelle ou humanitaire, peut être financée par le SIAE.

Le SIAE tire son budget notamment du prélèvement réglementaire des frais d'inscription.

 valerie.laflotte@agrosupdijon.fr

// LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



UNE AMBIANCE FAMILIALE & CONVIVIALE

L'Institut Agro Dijon, c'est avant tout un sentiment d'appartenance et un esprit d'équipe !



DES ASSOCIATIONS POUR TOUS LES GOÛTS

Et dans tous les domaines : sport, humanitaire, cuisine, photo, musique, vidéo, dessin, équitation...



DES ÉVÉNEMENTS INCONTOURNABLES

Votre année à l'Institut Agro Dijon est rythmée par de nombreux événements :

- semaine d'intégration,
- journée internationale,
- repas de Noël, etc.

● Le Bureau Des Elèves - BDE

Le BDE est l'association régente de la vie étudiante à l'Institut Agro Dijon.

Elle a la charge et le plaisir d'organiser les événements majeurs de l'Institut Agro Dijon et propose de nombreuses soirées et sorties.

Le BDE est aussi responsable de nombreux clubs et autres structures étudiantes qui permettent l'épanouissement des élèves au sein de l'école.

 bde@agrosupdijon.fr

● L'association sportive - AS

Elle vous permet de vous retrouver pour partager des moments sportifs dans un esprit de convivialité. À travers divers événements comme les tournois sportifs avec d'autres écoles du campus, les sorties, les voyages (ski), compétitions, sport à pratiquer en loisirs ou en compétition, l'association vous proposent d'enrichir votre vie extra-scolaire et de développer votre sens des responsabilités et du partage par la pratique du sport.

 as-asd@agrosupdijon.fr

● L'Association Cheval AgroSup Dijon - ACAD

Cette association dynamique organise de nombreuses activités autour du cheval telles que des conférences, la découverte de différentes activités (endurance, courses hippiques, attelage...) et le concours hippique «AgroJump»

 acad@agrosupdijon.fr

● Solid'Agro - Mission humanitaire

Solid'Agro permet aux étudiants de donner un peu de leur temps pour s'investir dans des projets à vocation caritative.

Elle soutient ainsi des associations nationales, comme le Téléthon, avec sa célèbre soirée Tartiflette, les Restos du Coeur ou encore Sidaction, dans le cadre de soirées, repas et récolte de dons. Elle intervient également plus localement avec l'aide à la restauration d'un château.

Deux grands projets ont été lancés cette année : le parrainage d'une enfant vietnamienne au sein de l'association VITAM et la mise en place d'un partenariat avec Ingénieurs sans frontière pour monter des projets et stages à dimension humanitaire.

Solid'Agro fait en sorte que solidarité rime avec plaisir et partage.



solidagro@agrosupdijon.fr

● START'AGRO

Cette association est gérée par des élèves agronomes et agroalimentaires.

Son rôle est de faciliter la rencontre entre les élèves futurs ingénieurs et le monde de l'entreprise. Start'Agro permet aussi aux professionnels de l'agronomie et de l'agroalimentaire de travailler avec les futurs élèves ingénieurs de l'Institut Agro Dijon afin de répondre au mieux à leurs projets.



start-agro@agrosupdijon.fr

● AGRO-LOGIQUE

Cette association a pour but de parler et de faire parler des enjeux environnementaux et sociaux actuels. L'objectif est de faire évoluer les consciences afin que chaque étudiant de l'Institut Agro Dijon, agronome ou agroalimentaire ait envie de se comporter de façon logique et raisonnable dans l'emploi qu'il occupera demain.



agro-logique@agrosupdijon.fr

● Association Bureau Régional des Elèves Ingénieurs - BREI

Le BREI BFC (Bureau Régional des Elèves Ingénieurs de Bourgogne-Franche-Comté) est une antenne locale du BNEI (Bureau National des Elèves Ingénieurs) dans la région de Bourgogne-Franche-Comté.

A ce titre, elle a pour objectifs de :

- Avoir un rôle fédérateur en facilitant les rencontres et les activités communes entre les BDE d'une même région.
- Etablir des liens et être représenté auprès des instances régionales en relation avec les études et les métiers de l'ingénieur.
- Faire partager directement l'expérience de BDE proches géographiquement en créant des synergies locales.
- Faciliter la diffusion d'informations et la remontée des réflexions et positions des BDE.

Les instances régionales dans lesquelles Nous sommes représentés dans les instances régionales telles que : les CROUS, les URIS et les CCI.

● Ingénieurs Sans Frontières - ISF

Association française de solidarité internationale.

Notre but est de mettre nos connaissances techniques aux profits de la réalisation de projets de développement dans les pays du Sud sans créer de dépendance économique par notre soutien. Aujourd'hui le but de cette association s'élargit avec la volonté de participer à des projets de développement durable aussi dans les pays du Nord.



groupe-isf@agrosupdijon.fr

● Association Les Robes Orange et Noir - RON

L'association Les Robes Orange et Noir, accueillant aussi bien des étudiantes que des étudiants de l'Institut Agro Dijon, a pour vocation de faire émerger des questions féministes au sein de l'école.

Cette association a pour but de visibiliser le sexisme ordinaire encore présent dans les écoles d'ingénieur-es et partout ailleurs afin d'informer et de conscientiser. Notre questionnaire collectif a pour objectif de comprendre ensemble nos visions sexistes et leurs origines afin de les déconstruire et d'y proposer des solutions. Le but est de léguer une école plus confortable aux futur-es étudiant-es et devenir de meilleur-es ingénieur-es.



ron@agrosupdijon.fr

● Association de la Gastronomie et du Vin - AGVV

L'AGVV c'est l'association de la gastronomie, de la vigne et du vin ! Association de bons vivants dont l'objectif est de faire découvrir le savoir faire français mais aussi international en matière de gastronomie, de vins, de spiritueux et d'autres boissons (même sans alcool !)

Les adhérents bénéficieront d'avantages sur les entrées aux événements ainsi que sur les repas proposés, mais ils auront surtout accès en avant première aux shotgun pour les différentes dégustations.



agvv@agrosupdijon.fr

● AgroSup Dijon Alumni

AgroSup Dijon Alumni rejoint UniAgro

UniAgro est une fédération d'association de diplômés d'écoles d'Agros.

L'association propose un annuaire qui regroupe les coordonnées personnelles et professionnelles des diplômés, avec leur fonction, afin de prendre facilement contact avec les anciens et trouver par exemple un stage ou encore échanger sur son projet professionnel.

Après l'obtention du diplôme, le nouvel ingénieur a l'opportunité d'adhérer à l'Institut Agro Dijon Alumni afin de recevoir l'annuaire mis à jour annuellement, les offres d'emploi de l'école et de l'association - Alumni'jobs, le bulletin contact's et d'obtenir des tarifs préférentiels pour les rencontres, repas, réunions organisées.



agrosupdijonalumni@agrosupdijon.fr



<https://dijon.uniagro.fr>

● Théo Association





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**L'INSTITUT
agro Dijon**

26, Bd Docteur Petitjean
BP 87999
21079 - DIJON cedex

www.institut-agro.fr/dijon